

BTS AÉRONAUTIQUE



EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

En maintenance exploitation, le technicien aéronautique participe à l'élaboration de la politique d'entretien des aéronefs et des équipements. Il assure le suivi de navigabilité de l'appareil. Il organise les opérations de maintenance. Il recueille les informations de fiabilité, les incidents en exploitation et propose les solutions techniques et d'entretien.

En construction, il conçoit les processus d'assemblage en définissant la chronologie des opérations et les moyens nécessaires.

COMPÉTENCES VISÉES

- S'intéresser aux métiers liés à la construction d'aéronefs ou de maintenance aéronautique.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien d'essais.
- Mécanicien d'entretien d'avion.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : 90,91%
- Taux d'insertion : 70,00%
- Taux de poursuite d'étude : 39,00%
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Marcel Dassault - 17300 ROCHEFORT
Tel : 05 46 88 13 00

Contact : Laurent Bouscaud - DDFPT
Dominique Guérin - Référente qualité UFA
Jean-Charles Delbreil animateur pédagogique UFA

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Baccalauréat, de préférence baccalauréat professionnel Aéronautique option structure, avionique, système ou STi2D ou scientifique.
- Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, démarche pour laquelle vous pouvez être conseillé par un développeur de l'apprentissage.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 5 périodes de 3 à 5 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence Professionnel
- École d'ingénieurs
- Prépa ATS



PLUS D'INFOS

cfa-acad-poitiers.fr

